

L'innovation industrielle, à la croisée des chemins

Rencontre avec Jacques Germy

Industriel à la carrière bien remplie et observateur privilégié du champ d'action de l'AST, Jacques Germy est aujourd'hui Directeur général du pôle de compétitivité MecaTech, orienté vers le Génie mécanique. Dans ce domaine, comme dans tant d'autres aujourd'hui, des croisements permanents s'opèrent entre des connaissances scientifiques et technologiques et des savoir-faire très diversifiés... Traçant ainsi la voie à des innovations de rupture !

En quoi le travail en réseau est-il si important pour accéder à des innovations industrielles majeures ?

Une seule entreprise, fût-elle grande, ne peut maîtriser seule la diversité des compétences nécessaires pour générer ce type d'innovation. Le travail en réseaux entre entreprises, centres de recherche et laboratoires universitaires n'est donc pas une mode, mais une nécessité. A titre d'exemple, j'évoquerais l'application de couches organiques sur de l'acier ou sur du verre pour l'élaboration de surfaces aseptiques ou autonettoyantes destinées aux hôpitaux ou à l'industrie agro-alimentaire : la mécanique intègre là des compétences biologiques et s'intéresse également au bio-mimétisme.



Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est un pôle de compétitivité ?

Les pôles de compétitivité ont en commun l'objectif de créer de l'activité et de l'emploi à travers la mise en place de projets d'innovation technologique ou autre. Ces projets doivent mettre en œuvre des collaborations entre grandes et petites entreprises, universités, centres de recherche et centres de formation. Ils doivent également avoir une vocation internationale.

Concrètement, quel support l'AST apporte-t-elle à votre pôle ?

En tant qu'acteurs de l'innovation technologique, et au même titre que tous les autres pôles ou clusters, nous bénéficions directement des services rendus par le réseau de l'AST. Avec elle, nous travaillons par exemple à améliorer le répertoire des entreprises technologiques afin de favoriser la mise en relation de partenaires. En outre, croiser nos informations nous offre une meilleure connaissance de notre secteur. Et meilleure sera cette connaissance, plus facile sera la combinaison des réseaux et des savoir-faire nécessaires pour générer des projets !

MecaTech : un pôle dédié au Génie mécanique

MecaTech est l'un des 5 pôles de compétitivité labellisés par la Région wallonne en 2006. Comme les autres pôles, il vise à développer plus avant un domaine où la Wallonie disposait déjà de compétences importantes. MecaTech couvre un secteur d'activités en lui-même transversal. Le Génie mécanique a trait à tout ce qui relève de l'élaboration de "systèmes fonctionnels" (ou de leurs composantes) destinés aux consommateurs, aux entreprises ou aux collectivités : secteur automobile, électroménager, appareils de santé et tous types de machines ou process industriels sont concernés. En juin 2010, un bilan des synergies et convergences développées par MecaTech permet de relever : 23 projets de recherche labellisés par le Gouvernement wallon, 7 projets d'investissement et 14 projets de formation impliquant 31 grandes entreprises, 65 PME, 53 laboratoires et 15 centres de recherche, 3 hautes écoles et 3 centres de formation. 170 acteurs convergent ainsi dans la mise en œuvre de projets communs.

Pouvez-vous évoquer un projet de l'AST qui vous semble particulièrement bien répondre aux besoins de l'entreprise wallonne ?

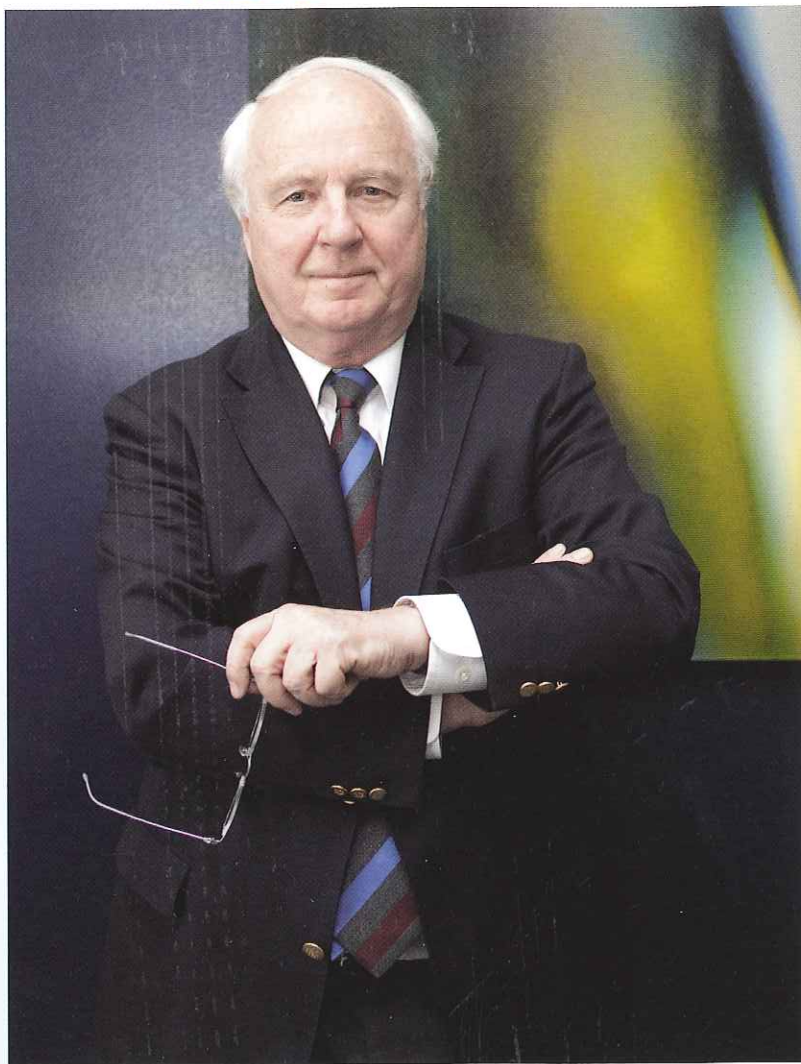
Le site www.innovons.be permet aux entreprises d'obtenir des informations sur les entités avec lesquelles elles sont susceptibles de pouvoir collaborer. Cet outil s'avère aussi extrêmement intéressant pour un organisme comme le nôtre et nous le complétons par la cartographie du secteur du Génie mécanique que nous mettons en place. Nous avons également monté quelques événements ensemble, comme des journées d'information et de mise en relation.

Selon vous, quel enjeu représente la mise en œuvre de liens accrus entre les entreprises et les universités ?

Dans un contexte de combinaison croissante de technologies issues de domaines scientifiques très variés, les universités représentent d'incontestables zones de compétence en matière de recherche et développement. Renforcer leurs relations avec les entreprises est l'une des idées fortes derrière la création des pôles de compétitivité. Toutefois, les projets des pôles de Compétitivité doivent être pilotés par les entreprises. Cette approche permet d'orienter la R&D dans des domaines où l'on recense des entreprises ayant non seulement les capacités de participer à la recherche, mais aussi celles d'industrialiser et de commercialiser les résultats de celle-ci. De cette manière, elles peuvent bénéficier de retombées économiques en termes d'activité et d'emploi. Ce qui ne change en rien à l'intérêt qu'il y a à soutenir la recherche fondamentale par ailleurs.

« En tant qu'acteurs de l'innovation technologique, et au même titre que tous les autres pôles ou clusters, nous bénéficions directement des services rendus par le réseau de l'AST. »





5 pôles de compétitivité pour la Wallonie

Dans le cadre du Plan Marshall et de son Plan transversal "Création d'activités et emplois", le Gouvernement wallon a échafaudé une politique de pôles de compétitivité visant à développer des secteurs d'activité porteurs pour la Région. Cinq domaines ont été retenus, (l'Aérospatial, l'Agro-industrie, le Génie mécanique, le Transport & Logistique et les Sciences du vivant), dessinant ainsi les contours de 5 pôles distincts.

Skywin » Aéronautique & spatial

Wagralim » Agro-industrie

MecaTech » Génie mécanique

BioWin » Santé

Logistics in Wallonia » Transport & logistique

Les contours d'un 6^{ème} pôle de compétitivité, consacré à certains axes de technologies environnementales, connaissent leur mise au net lors du bouclage de la présente revue.

« De manière générale, les mesures prises autour des pôles de compétitivité ont été bien pensées et sont adaptées à la réalité wallonne. »

De quel type de mesures la Wallonie a-t-elle besoin ?

Il n'y a pas de formule miracle pour adresser toutes les problématiques de l'économie wallonne. Seul un plan intégré rassemblant un ensemble de mesures cohérentes permettra d'avancer. C'est précisément l'objectif du plan Marshall. Les pôles de compétitivité représentent un axe important de plan. Mais il y en a d'autres, tournés notamment vers l'innovation, la formation ou d'autres actions. De manière générale, les mesures prises autour des pôles de compétitivité ont été bien pensées et sont adaptées à la réalité wallonne.

Comment les synergies se créent-elles dans ce contexte ?

A MecaTech, nous observons non seulement la formation des réseaux projet par projet, mais aussi la mise en place de liaisons fortes entre des projets différents. L'établissement d'une cartographie des entreprises technologiques devra nous aider à accélérer cette mise en réseau et la création de projets. Nous regroupons les entreprises par type de technologie et d'application et nous étudions leurs perspectives d'avenir, identifions les grands acteurs du domaine, ... Ces outils favorisent ensuite la multiplication des liens entre entreprises. Elles peuvent alors plus facilement envisager de nouvelles combinaisons de technologies et de partenaires. Combiner partenaires, technologies et sciences permet de stimuler la créativité.

C'est de l'ingénierie de réseau, finalement ?

Exactement !